

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 13 AVRIL 2021

---

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jéliote, rue de la Poste à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : mercredi 7 avril 2021,  
Secrétaire de séance : Henri BELLEGARDE

Etaient présents 56 titulaires, 1 suppléant, 4 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Fabienne TOUVARD, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Jean-Michel IDOÏPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANE, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean CONTOU CARRERE, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT,

Suppléants : Jérôme PALAS suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE

Pouvoirs : Jean-Claude COUSTET à Alexandre LEHMANN, Jean-Maurice CABANNES à Jean CONTOU CARRERE, Stéphane LARTIGUE à Flora LAPERNE, Patrick MAILLET à Dominique QUEHEILLE,

Absents : Bernard MORA, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Claude LACOUR, Cédric PUCHEU, Gérard LEPRETRE, Jean-Luc MARLE, Nathalie PASTOR, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE, Christophe QUERY

**RAPPORT N° 210413-40-DIV-**

**DECISIONS DU PRESIDENT :  
INFORMATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

M. UTHURRY expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L5211-10 et L2122-22,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 28 juillet 2020 portant délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Considérant que Monsieur le Président est tenu de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Communautaire des décisions prises en vertu des articles susvisés,

Il est indiqué que le Président a pris les décisions suivantes :

❖ **Au titre de la délégation n° 5 relative aux marchés et accords-cadres**

Date	Type d'acte	Décision	Montant
09/02/2021	Commande	<b>Médiathèque Recherche de fuites</b> Attributaire : ALFA	1 080,00 € TTC
25/02//2021	Marchés Publics	<b>Accord-cadre à bons de commande pluriannuel pour le traitement de déchets issus des déchèteries du Haut-Béarn</b> <u>Attributaires</u> : Lot 1 : ANCHEN AVANTAGES Lot 2 : ANCHEN AVANTAGES	80 000.00 € HT 140 000.00 € HT  montants maxi. pour 4 ans
25/02/2021	Marchés Publics	<b>Accord-cadre à bons de commande pour le transport de bennes des déchèteries du Haut-Béarn</b> <u>Attributaire</u> : ANCHEN AVANTAGES	200 000 € HT montant maximum
04/03/2021	Marchés Publics	<b>Assurance dommages-ouvrage pour les travaux de restructuration du centre de ski nordique du Somport.</b> <u>Attributaire</u> : Sté. AXA JANIN/THIBAUT	20 124.89 € HT
23/03/2021	Commande	<b>Château FENART - MSP Fourniture et pose de 2 portes vitrées</b> Attributaire : SESTIAA	2 256,00 € TTC

❖ **Au titre de la délégation n° 20 relative aux modifications de règlements intérieurs**

Date	Équipement concerné	Objet
11/03/2021	Médiathèque des Gaves	A compter du 15/03/2021 : Actualisation et modification des conditions de prêt : 10 documents maximum par carte, tous supports confondus, dont maximum une nouveauté livre adulte et une nouveauté dvd, pour une durée de 4 semaines

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **PREND ACTE** du présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 avril 2021  
Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

*Signé BU*

Bernard UTHURRY